



Aménagement de 3 aires de jeux et loisirs et
réhabilitation de l'aire de jeux de la Place Vincent
PLACOLY.

Avis d'appel public à la concurrence

Date limite pour le dépôt des offres : 12/12/2024 à 12:00

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

VILLE DE SAINTE ANNE

1 Place Abbé Morland

97227 SAINTE ANNE

Téléphone : 05.96.76.73.06

E-Mail : secretariat@mairie-sainte-anne.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Aménagement de 3 aires de jeux et loisirs et réhabilitation de l'aire de jeux de la Place Vincent PLACOLY.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :oui

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Espace MONA Pointe-Marin

97227 Sainte-Anne

Place Vincent PLACOLY

97227 Sainte-Anne

Cité de Baréto

97227 Sainte-Anne

Stade de football de Barrière La Croix

97227 Sainte-Anne

Code NUTS : FRY20

CPV global à la consultation**CPV principal :** 43325000-7

CPV additionnel 1 : 45112500-0

CPV additionnel 2 : 45233293-9

CPV propre à chaque lot**lot n°1 : CPV principal :** 43325000-7

CPV additionnel 2 : 45112500-0

CPV additionnel 3 : 45112500-0

lot n°2 : CPV principal : 43325000-7

CPV additionnel 1 : 45112500-0

CPV additionnel 2 : 45233293-9

lot n°3 : CPV principal : 43325000-7

CPV additionnel 1 : 45112500-0

CPV additionnel 2 : 45233293-9

lot n°4 : CPV principal : 43325000-7

CPV additionnel 1 : 45112500-0

CPV additionnel 2 : 45233293-9

Conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Aire de jeux Espace MONA

Estimation ou fourchette : 70000 euros HT

Lot n°2 Aire de jeux Place Vincent PLACOLY

Estimation ou fourchette : 45000 euros HT

Lot n°3 Aire de jeux Cité de Baréto

Estimation ou fourchette : 75000 euros HT

Lot n°4 Aire de jeux Stade de Barrière La Croix

Estimation ou fourchette : 70000 euros HT

L'acheteur n'exige pas de variantes mais les variantes proposées par les opérateurs économiques sont autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Précisions sur l'attribution des lots : 4

4

Le marché a une durée prévisionnelle de 3 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Mairie de Sainte-Anne - Place Abbé Morland 97227 Sainte-Anne

Tel : 0596 76 73 06 Fax : 0596 76 76 95

Pour le lot n°1 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Pour le lot n°2 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Pour le lot n°3 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Pour le lot n°4 :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 4 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui ont entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage indu lors de la procédure de passation du marché public, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

L'acheteur exclut les personnes qui, par leur participation préalable directe ou indirecte à la préparation de la procédure de passation du marché public, ont eu accès à des informations susceptibles de créer une distorsion de concurrence par rapport aux autres candidats, lorsqu'il ne peut être remédié à cette situation par d'autres moyens.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
- Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche
- Certificats de qualifications professionnelles, et tout moyen de preuve équivalent, correspondant à : Les certificats de capacité professionnelle, qualifications, ou équivalents,
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché
- Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite : La visite des lieux est obligatoire de manière à appréhender la réalisation du projet : prise de connaissance du site, de ses accès, des sujétions d'exécution et mesurages, reconnaissance des existants (cf. CCTP commun aux lots). Si les candidats souhaitent poser des questions, ils le feront par l'intermédiaire de la plate-forme marchés sécurisés. Une réponse sera adressée à l'ensemble des candidats ayant retiré un dossier.

Un certificat de visite sera délivré et sera à joindre à l'offre..

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2024AIRESJEUX

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/11/2024

Date limite de réception des offres : 12/12/2024 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARTINIQUE

12 rue des citronniers

97233 Schoelcher

Tél: 0596716667

Courriel: greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

L'acheteur exige que les opérateurs économiques signent électroniquement le DUME (électronique) ou documents équivalents (DC1 et DC2).

Il est exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement dès le stade de la réception des offres. L'absence de signature électronique entraîne l'irrégularité de l'offre.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation).

Ce document d'habilitation devra être fourni, signé de façon électronique par les autres membres du groupement, dès le stade de la réception des candidatures.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

VILLE DE SAINTE ANNE / Direction de la Commande Publique
Correspondant : Xavier PANCRATE - Stéphanie ABAUZIT
Adresse : Centre technique Guy LOUISON - Barrière Lacroix
97227 SAINTE ANNE
Adresse Internet : <http://www.marches-securises.fr>
• pour les renseignements d'ordre technique :

VILLE DE SAINTE ANNE / Services Techniques
Correspondant : Fabrice ROLLE
Adresse : Centre technique Guy LOUISON - Barrière Lacroix
97227 SAINTE ANNE
Adresse Internet : <http://www.marches-securises.fr>